

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

9 juillet 2024

Pose de la première canalisation du réseau public de chaleur d'Abondance

Ce mardi 9 juillet 2024, Joël BAUD-GRASSET, Président du Syane, Gilles FRANÇOIS, Président du Conseil d'Exploitation de la régie Syan'Chaleur et Paul GIRARD-DESPRAULEX, Maire d'Abondance ont inauguré le lancement des travaux du réseau public de chaleur de la commune.

Après une étude de faisabilité pilotée par le Syane en 2021, la commune d'Abondance a sollicité le Syane en octobre 2021 pour développer la construction d'un réseau public de chaleur, majoritairement alimenté par du bois énergie. Ce projet a été confié à Syan'Chaleur, régie du Syane, en décembre 2021 et est financé dans le cadre du Contrat de Chaleur Renouvelable confié par l'ADEME au Syane.

Le réseau d'Abondance en quelques chiffres :

- 3 km de réseau
- Plus de 30 bâtiments raccordés (dont une dizaine de petits bâtiments privés, qui justifie que le projet n'est pas "que" un projet pour les besoins des bâtiments publics et assimilés)
- 1200 kW de puissance bois
- 100 km de maximum de rayon d'approvisionnement du combustible bois déchiqueté, avec un travail spécifique d'ores et déjà engagé auprès de l'ONF et de l'entreprise Lacroix pour recourir au maximum à du bois issu des forêts de la vallée d'Abondance
- Mix énergétique : 90% Bois / 10 % fioul, en substitution au gaz propane, au fioul ou aux installations bois granules déjà existantes (notamment à Sainte Croix des Neiges)
- 650 teq CO2 évitées/an
- 5,6 M€ HT d'investissement
- 2,1 M€ HT de subvention de l'ADEME via le Fonds Chaleur



Le calendrier du projet :

- Printemps 2021 : étude de faisabilité réalisée par le Syane à la demande de la commune
- Fin 2021 : validation du projet par la commune et transfert de compétence au Syane pour une gestion en régie par Syan'Chaleur
- Printemps 2022 : lancement de la consultation pour la réalisation du projet au travers d'un marché global de performance
- Juillet 2023 : attribution du marché global de performance pour la réalisation de la chaufferie bois et du réseau de chaleur au groupement d'entreprises
- Septembre 2023 : Dépôt du permis de construire de la chaufferie et commercialisation du réseau
- Mai 2024 : début des travaux
- Février 2025 : mise en service prévisionnelle du réseau public de Chaleur → soit un tout petit peu plus de 3 ans après la décision de réalisation prise par la commune

« Le futur réseau public de chaleur d'Abondance est une grande étape dans la transition énergétique de la commune. La pertinence du Syane sur ce projet est double, en inscrivant ce projet dans le déploiement d'un réseau expérimental de capteurs numériques intelligents pour aller encore plus loin dans la recherche de la sobriété et de l'efficacité énergétique de nos services publics. »

Joël Baud-Grasset, Président du Syane

« Pour accélérer le déploiement de la chaleur renouvelable et mieux accompagner les maîtres d'ouvrages, publics et privés, l'ADEME généralise les Contrats de Chaleur Renouvelable (CCR) qui permettent de déléguer aux acteurs locaux l'accompagnement technique des porteurs de projet et l'instruction des demandes d'aides financières pour la réalisation des études et des installations. Aujourd'hui, plus de 90% du territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes est couvert par un CCR. En Haute-Savoie, nous avons signé un contrat avec le Syane et c'est grâce à ce partenariat que le réseau de chaleur d'Abondance bénéficie d'un accompagnement pour concrétiser un projet structurant pour la transition écologique du territoire. »

Franck DUMAITRE, directeur régional de l'ADEME en Auvergne-Rhône-Alpes



Expé'loT"

Le réseau de chaleur d'Abondance est l'occasion d'être un des cas d'usages « Objets Connectés / Territoire connecté et durable » porté par le service Energies renouvelables du Syane dans le cadre de l'Expé'loT : nous allons installer deux passerelles LoRa : une sur la télécabine de l'Essert et une sur la mairie. L'objectif est de couvrir les 50 sous-stations du réseau de chaleur avec ce réseau bas débit et basse consommation : le réseau LoRa permet d'aller chercher des capteurs dans des environnements très contraints, en « intérieur profond » (le fameux « deep indoor »).

Qui est le Syane ?

Le Syane est un établissement public historique du développement des énergies et du numérique en Haute-Savoie. Présidé par Joël Baud-Grasset, le Syane est un syndicat mixte qui regroupe les communes, des intercommunalités et le Département de Haute-Savoie. Le Syane apporte son expertise, initie des projets innovants et accompagne les collectivités du territoire de la conception à la réalisation de leur projet, puis au suivi de leurs actions. Depuis 1950, il travaille pour répondre aux besoins actuels et futurs des usagers du territoire. Aujourd'hui, son action est répartie en 7 compétences : réseaux électricité, gaz, chaleur, énergies renouvelables, éclairage public, mobilité électrique et aménagements numériques. C'est l'animateur opérationnel de la transition énergétique et l'innovation sur la Haute-Savoie pour relever les défis du XXIe siècle.

Qui est la régie Syan'Chaleur ?

Depuis 2017, le Syane est compétent pour la création et l'exploitation de réseaux publics de chaleur et de froid pour l'ensemble des communes lui ayant transféré la compétence. Incluant une activité de vente de chaleur, le service proposé par le Syane, dans le cadre de cette compétence est défini comme un Service Public Industriel et Commercial (SPIC). Pour l'exercice de cette compétence et dans le cas d'une exploitation en régie par le Syndicat, le Syane a créé en 2018 une régie à simple autonomie financière : Syan'Chaleur.





Qui est l'ADEME ?

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.ademe.fr

Pour en savoir plus sur les
projets de Syan'Chaleur :

